



DÉPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES

**LE ROLE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DANS
L'INTEGRATION SOCIOECONOMIQUE DES FEMMES
IMMIGRANTES EN OUTAOUAIS**

ESSAI

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DU PROGRAMME DE MAITRISE EN SCIENCES SOCIALES DU
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

(CONCENTRATION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

PAR

ISMAHAN OSMAN ALI

AVRIL 2021

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
RÉSUME	5
INTRODUCTION	6
CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE.....	9
CHAPITRE II : CADRE D'ANALYSE	22
CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE.....	33
CHAPITRE IV : ANALYSE	37
CONCLUSION.....	58
BIBLIOGRAPHIE	62

REMERCIEMENTS

La rédaction de cet essai ainsi que le retour aux études pour entamer et finir cette maîtrise a été un vrai parcours du combattant. En tant que femme, professionnelle, mère, et épouse, il a fallu jongler entre ses différents aspects de la vie comme tant d'autres femmes. Je rends hommage à celles qui voudront un jour, dans le futur, emboîter mes pas et je leur dit courage vous est en êtes capables !

Mes sincères remerciements à mon directeur de recherche, Martin Robitaille, d'avoir accepté de diriger ce travail et pour tous les conseils tout au long de la rédaction.

Je remercie ma famille pour leur soutien, patience, encouragements durant ces années. Je n'oublie pas aussi toutes les corvées que vous avez dû faire à ma place ! Vous avez été, tout au long de ce processus, une source inépuisable d'inspiration et de motivation. Enfin me voici libre !

Je fais aussi un clin d'œil à mes collègues à Sécurité publique Canada particulièrement en ressources humaines pour leur encouragement et leur fébrilité à chaque matin autours des pauses cafés en demandant où j'étais rendue avec mon cursus.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
1	Caractéristiques des personnes immigrantes admises au Québec de 2007 à 2016 et résidant dans la région administrative de l'Outaouais en janvier 2018	14
2	Récapitulatif des services offerts par les OC aux femmes immigrantes en Outaouais	49

RÉSUMÉ

La présente étude de cas vise à identifier les facteurs qui facilitent ou freinent l'insertion socioéconomique des femmes immigrantes en Outaouais, de même qu'à analyser le rôle des organismes communautaires dans cette insertion.

La demande croissante du marché du travail résultante de la réduction de la population active fait ressortir l'importance accordée à l'immigration quant au développement économique du Canada et du Québec. Des programmes et des politiques sont mis en place pour favoriser et attirer les immigrants en général. Pourtant l'écart entre la situation des immigrants sur le marché du travail entre les femmes immigrantes et des Canadiens de naissance ne cesse de se creuser. Parmi les obstacles qui expliquent cet écart, nous retenons la non-maîtrise de l'anglais et du français, la non-reconnaissance des diplômes antérieurs, la discrimination fondée sur l'origine ethnique, etc.

C'est dans cette perspective que nous avons choisi d'inclure l'élément de genre et de nous intéresser aux obstacles d'intégration socioéconomique des femmes immigrantes et les services offerts par les organismes communautaires pour les soutenir. Il en ressort que les organismes communautaires tentent tant bien que mal de les accompagner dans le rehaussement du capital humain qui n'est toujours pas arrimé au marché du travail, d'où la précarité de la situation économique des femmes immigrantes par rapport aux Canadiens de naissance, mais aussi par rapport aux hommes immigrants. Il en ressort aussi que les politiques et les programmes destinés à l'intégration des immigrantes connaissent plusieurs limites telles que la diversité des sources de financement, la lourdeur du processus des redditions de comptes, ce qui ne facilite pas la correction des freins à l'insertion des femmes immigrantes et ce, même avec l'intervention et les services offerts par les organismes communautaires.

Si certains freins peuvent être traités par les organismes communautaires d'autres tels que le racisme et la discrimination sont des barrières à l'embauche des femmes immigrantes et ne peuvent être combattu que par des actions gouvernementales en collaboration avec d'autres intervenants. En référence à cela, il revient aux organismes communautaires et par la même occasion au gouvernement de trouver le bon "dosage" des services que les organismes communautaires (OC) doivent offrir aux femmes immigrantes pour qu'elles soient aptes à être opérationnelles dans la société d'accueil d'abord puis sur le marché du travail tout en reconstruisant le capital social.

Mots clés : Femmes immigrantes, intégration, capital humain, capital social, organismes communautaires, Outaouais, Québec.

INTRODUCTION

Le présent essai porte sur le rôle des organismes communautaires dans l'intégration économique des femmes immigrantes en Outaouais. Il s'agit d'une étude de cas à partir de la littérature scientifique disponible et d'une littérature grise provenant des organismes communautaires étudiés, afin de documenter le phénomène de l'intégration socioéconomique des femmes immigrantes en Outaouais et les stratégies qui sont déployées par les organismes communautaires pour les accompagner dans ce processus.

Étant une néo-Québécoise originaire d'Afrique, la rédaction de cet essai est envisagée dans une perspective d'enrichissement des connaissances et en tout état de connaissance de cause. En effet, j'ai connu et vécu, d'un bout à l'autre, le processus d'intégration dont cet essai fait l'objet. En commençant par la sélection et la grille de sélection au tout début jusqu'à l'intégration socioéconomique y compris les moments de fébrilité, de curiosité, de déception, de nostalgie tout au long de la période d'adaptation à son nouvel environnement. Les étapes d'immigration font appel à un vrai système de survie de la part de la personne qui l'entame, on accepte facilement des postes bien en deçà de sa qualification par exemple, certains font un retour aux études pour intégrer plus facilement plus tard le marché du travail.

Le paradoxe est que les immigrants sélectionnés comme travailleurs qualifiés, choisis par le Québec sur la base de leur formation et de leur expérience professionnelle pour combler un besoin en main-d'œuvre qualifiée rencontrent d'importants obstacles lors de leurs tentatives d'insertion socioéconomique. Le paradoxe est d'autant plus frappant que les immigrants qualifiés que je côtoie

parlent couramment le français, et ne requièrent de la part des organismes d'intégration aucun soutien dans ce sens.

Quoique mon expérience personnelle a été un peu plus réussie par rapport à beaucoup de femmes immigrantes, car j'ai pu trouver un travail assez rapidement dans la fonction publique fédérale. En effet, j'ai bénéficié du soutien de l'organisme Service Intégration Travail Outaouais (SITO), un des organismes communautaires en Outaouais, qui m'a permis, à travers son Programme fédéral de stage pour les nouveaux arrivants (PFSNA), d'entamer mon parcours professionnel.

Toutefois, c'est essentiellement mon retour aux études en sciences sociales du développement territorial qui m'a incitée à m'intéresser aux stratégies d'intégrations déployées par le gouvernement du Québec à travers les organismes communautaires. De plus, la question de genre était importante pour moi, c'est pour cela que je voulais spécifiquement étudier le cheminement des femmes immigrantes en Outaouais et les raisons qui font en sorte que certaines d'entre elles ont du mal à passer ce cap et les goulots d'étranglement qui freinent l'intégration au marché du travail.

Le sujet constitue un questionnement important et la question de recherche qui sera développée dans la problématique touche, en plus de la question migratoire conjuguée au féminin, un élément important du développement régional ; le besoin en main-d'œuvre qualifiée et le meilleur moyen de la retenir. En effet le développement des territoires en général et celui de l'Outaouais en particulier fait partie du questionnement actuel et est un domaine à l'étude. Le clivage métropole-régions est remis en question par la mobilisation des ressources nécessaires pour assurer un développement territorial endogène. D'où la mobilisation des ressources propres à la région en

profitant de sa localisation géographique, son économie, mais aussi de sa population dont la main-d'œuvre issue de l'immigration en général et des femmes immigrantes en particulier.

Cet essai se présente en quatre parties. La première partie est dédiée à la problématisation de la question de recherche qui s'articule autour des facteurs qui sont susceptibles d'être un obstacle pour les femmes immigrantes en Outaouais et du rôle que peuvent jouer les organismes communautaires de la région dans leur intégration socioéconomique. La seconde partie porte sur le cadre conceptuel en définissant les principaux concepts qui seront rattachés à cette question de recherche qui mobilise des concepts comme le capital humain, le capital social et enfin le genre et la migration. La troisième partie fera un tour de la méthodologie en faisant appel à des références méthodologiques ou empiriques associées à cette recherche qualitative qui a recourt à une étude de cas à travers la littérature disponible notamment la littérature grise. Enfin, la dernière partie sera consacrée à l'analyse et la présentation des résultats suite à la revue de littérature en se référant à la question de recherche, notamment en faisant ressortir comment les organismes communautaires mobilisent les ressources à leur disposition dans le soutien qu'ils apportent aux femmes immigrantes en Outaouais. Finalement, la conclusion aura pour but de faire un tour d'horizon du travail de recherche et elle proposera aussi des pistes de recherches pour ceux et celles qui veulent poursuivre dans cette lancée.

CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

1. Survol de la question de l'immigration au Canada et au Québec

L'immigration est devenue un phénomène mondial et le Canada n'y échappe pas, les procédures d'immigrations restent toutes aussi complexes et varient d'un pays à l'autre. Le Canada et le Québec sont tous les deux issus de vagues importantes d'immigration et doivent plus que jamais compter sur cette dernière pour assurer leur développement socioéconomique (Dubreuil et Marois, 2011). Choisir le Canada puis le Québec comme lieu de destination est pour un certain nombre d'immigrants une échappatoire aux guerres qui sévissent leur pays d'origine, alors que pour d'autres, il s'agit plutôt d'améliorer la situation financière et socioprofessionnelle de leur famille (Liang, 2006).

Des politiques et des programmes ont vu le jour et ont été modifiés plusieurs fois pour faciliter et encourager l'immigration dépendamment des besoins en main-d'œuvre au Canada (Knowles, 2007; Green et Green, 2004). Au Québec, la politique d'immigration a changé après la Révolution tranquille des années 60, à la suite des transformations de l'économie et des nouveaux besoins du marché du travail. Ainsi, le Québec a favorisé la venue d'immigrants scolarisés qui avaient des compétences dans des domaines spécialisés. Le système de points introduit au Canada en 1967 est venu officialiser cette nouvelle façon de faire. Pendant longtemps, le gouvernement fédéral s'occupait et contrôlait l'immigration au nom du Québec, même si la Constitution spécifiait bien que c'était une responsabilité partagée avec les provinces (Monnot, 2012). En 1991, la province de Québec a renégocié avec le gouvernement fédéral la manière de gérer l'immigration afin de mieux

répondre à ses besoins spécifiques de développement. L'accord touche donc trois grands champs d'intervention : la planification des niveaux d'immigration, la sélection des personnes immigrantes, ainsi que l'accueil, la francisation et l'intégration des personnes immigrantes. L'Accord Canada-Québec reconnaît à la province l'exclusivité de sélectionner les immigrants qui s'installent sur son territoire à un niveau qui ne doit pas dépasser son poids démographique à l'intérieur du Canada (plus cinq pour cent); à l'exception des immigrants qui viennent dans les catégories de regroupement familial et des réfugiés. De plus, l'accord prévoit des compensations financières à condition que les services offerts au Québec soient semblables à ceux offerts dans le reste du Canada.

Cette entente a permis au Québec de sélectionner des immigrants en fonction de ses propres valeurs en particulier en donnant un poids important à la connaissance du français et assurer ainsi la survie de la minorité que représente le Québec par rapport au Canada anglophone (Parlement du Canada, 2011).

1.2. Mise en contexte de la question de l'immigration au Québec

Les défis démographiques et de l'emploi

La province de Québec fait face à un défi démographique étant donné le vieillissement de sa population et le faible taux de natalité. À cela s'ajoute une vitalité économique constatée dans la province qui requiert une demande accrue en main-d'œuvre et une pénurie dans certains domaines spécialisés (Emploi-Québec, 2010d). L'Institut de la Statistique du Québec (ISQ, 2018) rapporte une augmentation de 1% de la population par rapport à 2017, cependant, il y a indéniablement un

vieillissement de la population. L'âge médian de la population québécoise est de 42,2 ans en 2017 et d'après les projections selon l'ISQ l'âge médian augmentera au cours des années à venir pour atteindre 46,4 ans en 2056. La conséquence est un résultat négatif sur l'économie de la province du Québec, car elle fait face à une diminution du pourcentage de la population active et une augmentation des départs à la retraite. Fougère et Harvey (2007) mentionnent que le Québec, avec les provinces de l'Atlantique, est l'une des provinces qui sera le plus rapidement touchée par le vieillissement de la population. À cela s'ajoute un départ à la retraite qui en moyenne se fait beaucoup plus tôt au Québec comparé à d'autres provinces du Canada en plus du fait que le Québec attire beaucoup moins les immigrants comparativement à l'Ontario (Fougère et Harvey, 2007).

Selon les perspectives d'Emploi-Québec, « 1,37 million d'emplois seront à pourvoir au Québec entre 2015 et 2024. Pour répondre aux besoins de main-d'œuvre, 21 % de ces emplois devront être occupés par des personnes immigrantes, que ce soit pour remplacer la main-d'œuvre vieillissante ou pour assurer une croissance annuelle de l'emploi au Québec et dans les régions. » (Emploi-Québec, 2016)

La sélection des immigrants

La grille de sélection actuelle, en plus des facteurs et critères de sélection, accorde une pondération et un seuil de passage. Ce changement intervient à la suite de certaines modifications intervenues dans la sélection des immigrants qualifiés au niveau fédéral, et la mise en place d'un programme

d'*Entrée Express* qui prévoit d'accélérer le traitement des dossiers des immigrants qui ont des compétences professionnelles hautement recherchées.

Les critères de sélection de l'immigration des travailleurs qualifiés établis par le ministère de l'Immigration, de la diversité et de l'inclusion se font majoritairement selon le capital humain de la personne qui souhaite immigrer dans la province. Les critères pris en compte sont les suivants : la formation, l'expérience professionnelle, l'âge, la connaissance du français et de l'anglais, les séjours au Québec et les liens familiaux avec des résidents du Québec, les caractéristiques du conjoint qui accompagne, les enfants à charge, la capacité d'autonomie financière et l'adaptabilité (MIDI, 2018).

Certains immigrants viennent s'installer au Canada de manière permanente, dans ce type d'immigration on distingue trois catégories : le regroupement familial, les réfugiés et les personnes en situations semblables et l'immigration économique (MIDI, 2017). La première catégorie inclut les citoyens canadiens ou les résidents permanents qui, conformément aux dispositions prévues par la loi, désirent parrainer un proche parent afin qu'il puisse immigrer de manière permanente. Le répondant doit être majeur, citoyen canadien ou résident permanent du Canada et prend en charge les besoins de la personne qui viendra s'installer ici pendant trois ans.

Les réfugiés et les personnes en situation semblable comme les personnes à protéger, eux, sont assujettis à certains critères bien précis. Parmi ces critères, on inclut les raisons de craindre pour sa vie y compris de se faire infliger des tortures; ces raisons peuvent être dues à sa religion, sa race, sa nationalité, son appartenance à un groupe social ou à ses opinions politiques. Le requérant de ce

statut de réfugiés doit se trouver à l'extérieur du pays dont il a la citoyenneté au moment où il fait la demande et ne veut pas y retourner par peur d'être l'objet de représailles (CISR, 2002).

Finalement dans la catégorie de l'immigration économique on inclut les travailleurs qualifiés, les gens d'affaires (dont les investisseurs et entrepreneurs) et les travailleurs autonomes. Au cours des années, le nombre d'immigrants admis dans la catégorie de l'immigration économique a augmenté par rapport aux autres catégories (regroupement familial, réfugiés et personnes en situation semblable). À titre d'exemple, au premier trimestre 2018 l'immigration économique représentait 54,8%, suivie de celle du regroupement familial (23,1 %) et des réfugiés et des personnes en situation semblable (19,4 %). (MIDI, 2018)

Portrait de l'immigration au Québec

Le Québec a accueilli en 2016, 53 084 personnes incluant la vague de réfugiés syriens, ce qui a fait en sorte de dépasser la limite fixée normalement à 50 000 et 74% d'entre eux ont été sélectionnés par le Québec et le reste par le gouvernement fédéral. Parmi ceux-ci, 40,8% proviennent de l'Asie, 27,2% de l'Afrique, 17,1% de l'Europe et enfin, 14,7% de l'Amérique (MIDI, 2018).

L'immigration économique représente la part la plus importante soit 59.5%, de plus la grande majorité soit 87,1% parmi eux a moins de 45 ans. La proportion des personnes scolarisées dans cette catégorie de 14 années et plus d'études représente 63,7%. Mais leur présence dans la province en janvier 2017 est la plus faible (69%) par rapport aux autres catégories (regroupement familial et réfugié) (MIDI, 2018).

1.3. L'immigration en Outaouais

Bref portrait du marché du travail et de l'immigration en Outaouais

Parmi les 224 000 immigrants qui ont été admis au Québec de 2007 à 2016 et qui se trouvaient toujours au Québec, 3,4 % résidaient en Outaouais, ce qui représente 11 955 personnes. Ce qui la classe 2^e derrière Montréal (ISQ, 2010d).

Tableau 1 : Caractéristiques des personnes immigrantes admises au Québec de 2007 à 2016 et résidant dans la région administrative de l'Outaouais en janvier 2018

	Outaouais		Québec	
	N	%	N	%
Nombre d'immigrants	11 955	100,0	368 799	100,0
Répartition selon le groupe d'âge				
0-14 ans	3 284	27,5	81 390	22,1
15-24 ans	1 246	10,4	41 336	11,2
25-44 ans	6 449	54,0	212 601	57,6
45-64 ans	778	6,5	27 473	7,4
65 et +	198	1,7	5 999	1,6
En âge de travailler (25-64 ans)	7 227	60,5	240 074	65,0
Scolarité (pers. de 15 ans et plus)				
14-16 années	2 237	25,8	83 886	29,2
17 années et +	2 891	33,3	85 623	29,8

Source : MIDI (2019), 2018 - Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2007 à 2016, Tableaux 13a et 20a. Compilation : ODO

La population immigrante a augmenté et représente 9,8 % en 2016 de la population totale en Outaouais comparativement à 2006 où elle était à hauteur de 7%. La majorité des personnes immigrantes s'installent dans la Ville de Gatineau soit 97% d'entre elles (Observatoire de

Développement de l'Outaouais, 2020). La majorité de ces immigrants sont admis dans la catégorie des immigrants économiques, soit 57% et le quart sont parrainés par des membres de la famille et 17% sont des réfugiés (Ibid). Selon le classement selon le genre, les femmes représentent 52,4 %, ou 6 266 de la population immigrante contre 47,6 % ou 5 689 pour les hommes (Ibid).

Les particularités de l'immigration en Outaouais en contexte frontalier

Les politiques de régionalisation adoptées sur les plans provinciaux et fédéraux par le gouvernement du Québec, depuis les années 1990 et qui visent à encourager les nouveaux arrivants à s'installer hors de la région de Montréal (Cim et Lenoir, 2012) ainsi que la proximité de la ville de Gatineau avec l'Ontario et faisant partie de la région de la capitale nationale attirent les immigrants. L'Outaouais est la 2^e région au Québec qui attire le plus de migrants qui proviennent d'autres régions après Montréal, des régions telles que la Montérégie et les Laurentides voient la perte de certains de leurs habitants au profit de l'Outaouais. Malgré le solde migratoire négatif constaté au Québec en général depuis les 40 dernières années, la région ne s'en sort pas trop mal avec une hausse de sa population (ODO, 2018). « Les opportunités d'emploi représentent un facteur déterminant de l'attraction d'une région ou d'une municipalité » (Bernier et Vatz Laaroussi, 2012, p.95),

La structure économique de l'Outaouais et de Gatineau repose essentiellement sur les services (85%), et plus spécifiquement sur les services publics (Emploi-Québec, 2018). La proximité de la capitale y est pour beaucoup du fait de la présence de la fonction publique fédérale qui demeure un employeur très important.

Comptant peu d'entreprises produisant des biens ou services destinés à d'autres marchés que le marché régional, son économie est très endogène. Ainsi, la proportion des emplois dans le secteur de la fabrication est moindre que celle observée au Québec (5 % pour la région de l'Outaouais) alors qu'il est de 14% au Québec (Ibid). En raison de la croissance démographique de l'Outaouais, particulièrement de Gatineau, le secteur de la construction résidentielle est très actif, ce qui explique qu'il occupe une part plus importante des emplois en Outaouais (8,4 %) alors qu'ailleurs au Québec elle est de 5,7 %.

1.4- La difficile intégration des immigrants et immigrantes en Outaouais

La région de l'Outaouais connaît l'immigration depuis le XIXe siècle, plusieurs vagues de nouveaux arrivants se sont succédé (Blanchette, 2009). En moins d'un siècle, elle connaît une évolution démographique extrêmement rapide, d'une région pratiquement vide d'habitants en 1800, on passe en 1827 à 2488 habitants, représentant 0,53% de la population du Québec, à 41299 habitants en 1891, soit 5,45% de la population provinciale. La population se concentrait à Hull, Aylmer et Buckingham. (Blanchette, 2009). En Outaouais, le concept d'intégration prend une dimension particulière puisqu'il s'agit d'une ville qui est à la frontière avec la capitale nationale et qui accueille des communautés de différentes origines et de représentations diversifiées. De plus, la ville a adopté une politique interculturelle et a des atouts pour faciliter l'insertion professionnelle des immigrants telle que les parcs industriels, les emplois à la fonction publique fédérale, etc.

Le succès d'une insertion sociale se mesurerait ainsi par « l'autonomie, l'indépendance, la maîtrise de son existence, la responsabilité et la citoyenneté » (Racine, 2007, p. 100). Elle est un processus plus ou moins long, qui sous-entend un changement. Elle débute dès le commencement du processus

d'immigration et prend fin lorsque l'individu obtient un emploi stable. Pour certains immigrants, il existe une interdépendance entre l'insertion sociale et l'insertion professionnelle et l'une facilite l'autre.

L'emploi permet donc aux immigrants de s'intégrer socialement et le marché du travail constitue un défi et s'y insérer donne une le sentiment d'avoir une place dans la société d'accueil et de se sentir chez eux, d'avoir la maîtrise de leurs compétences et d'être reconnus par leurs pairs (Misiorowska, 2011, p.113).

Cependant, le marché du travail est sujet à la discrimination où des critères éliminatoires non conventionnels que certains employeurs ou l'État pratiquent font en sorte que la persistance de cette discrimination systémique, dont fait l'objet des groupes minoritaires en raison du « *racisme institutionnalisé* », demeure bien réelle (Richmond, 2000, p.141). Le sexe, l'âge et l'ethnie sont aussi des facteurs discriminatoires qui risquent d'affecter particulièrement les femmes immigrantes (Bilge et Roy, 2010; Boudarbat et Grenier, 2014; Chicha et Charest, 2008). Qui plus est, la reconnaissance de l'expérience acquise hors Canada des immigrants était autrefois reconnue, il semble dorénavant que les employeurs y accordent de moins en moins d'importance. Par conséquent, les immigrantes qui arrivent au Canada à un stade plus avancé de leur carrière ont beaucoup plus de difficulté à s'intégrer à l'économie que ceux qui arrivent plus jeunes (Fortin, 2008, cité dans Dubreuil et Marois, 2011, pp.176-177).

Pour Safi, les politiques publiques ne doivent en aucun cas percevoir l'insertion socioéconomique comme « un processus individuel et naturel qui conduit à déresponsabiliser la société d'accueil des « dysfonctionnements » potentiels et ignore ainsi l'existence de mécanismes discriminatoires plus ou moins institués qui freinent l'intégration » (Safi, 2011, p.152). Au contraire, pour lui les

politiques publiques doivent s'accompagner de stratégies et de programmes spécifiques, d'autant plus que l'immigration au Québec revêt un caractère linguistique.

La question linguistique sous-tend la volonté politique du Québec d'affirmer son poids démographique dans un Canada majoritairement anglophone et a bel et bien son poids dans les politiques migratoires « le ministère de l'Immigration du Québec n'est pas né dans la volonté « d'aider et d'accueillir » les immigrants, mais bien dans le but de renforcer le groupe francophone dans une Amérique du Nord anglophone » (Bertot et Jacob, 1991, p.108). Alors que le Québec multiplie les sessions de recrutements notamment à travers les représentations du Québec à l'étranger pour attirer les immigrants dont il a besoin, le Québec se « désiste au moment crucial de l'insertion professionnelle » (Fortin, 2008, cité dans Dubreuil et Marois, 2011, p.162). La situation semble pourtant être unique à la province du Québec « la situation économique des immigrants au Québec est tragique comparativement à celle des autres provinces du pays. Le Québec intègre mal ses immigrants à son économie » (Ibid, p.122).

1.5 - La situation particulière des femmes immigrantes

Malgré les politiques de régionalisation qui visent à retenir les immigrants, 86% d'entre eux décident de quitter la région et de vivre en Ontario et le taux de chômage parmi les immigrants arrivés entre 2006 et 2011 est de l'ordre de 16,5% (Gatineau, 2016, p.9). Les femmes immigrantes sont particulièrement touchées, en 2018, le taux de chômage des femmes immigrantes qui résident au Québec depuis cinq ans ou moins était de 12,9% alors qu'il est de 10,2% pour les hommes immigrants et pour la même période (Institut de la Statistique du Québec, 2018). Pourtant selon plusieurs auteurs l'insertion sociale et la sécurité économique passent par l'emploi, par essence il

est quasi impossible de se créer des réseaux sociaux localement et en dehors de son cercle proche sans une insertion professionnelle réussie.

Lorsque qu'il est question des facteurs qui freinent l'intégration sociale des femmes immigrantes en fait référence surtout aux raisons structurelles telles que : la langue, la reconnaissance des acquis et compétences, les barrières culturelles, les obstacles politiques et systémiques, le racisme et la discrimination, la perte du sentiment de contrôle et la pauvreté (Cardu et Sanschagrín, 2002).

Il y a aussi des facteurs qui font obstacle à l'insertion économique des femmes immigrantes comme : les inégalités salariales en emploi, la pauvreté et le chômage, mais aussi les pratiques illégales comme l'exploitation ou le travail forcé, ce qui rend difficiles les conditions de vie des femmes immigrantes (Bahi et Piquemal, 2013; Boulet, 2016; Gauthier, 2016). En ce qui concerne particulièrement l'écart salarial « le salaire hebdomadaire moyen des immigrants était 3,3% inférieur à celui des natifs au Québec en 1980. En 2005, l'écart s'était grandement creusé et les immigrants touchaient un salaire 14% inférieur à celui des Canadiens de naissance vivant au Québec » (Boudarbat et Boulet, 2010, p. III).

Heureusement, le capital social ou le réseau de connaissance des femmes immigrantes fait toute une différence le « réseau des relations sociales d'un individu et le volume des différentes sortes de capital détenues par les agents qu'il peut ainsi atteindre et mobiliser pour son propre intérêt » (Cusset, 2011, p.48). En plus d'être une grande source d'information pour les immigrantes, il est aussi un moyen efficace de lutter contre l'isolement, le stress et la dépression (Watkins, Razee et

Richters, 2012; Zhu et Helly, 2013). L'efficacité des réseaux varie selon certaines caractéristiques telles que la catégorie d'immigration, le pays natal, l'identité ethnique, religieuse ou culturelle (Bergeron et Potter, 2006).

Les impacts sociaux et économiques de l'intégration des femmes immigrantes ont non seulement un effet boule de neige sur l'individu, mais aussi sur la société tout entière. En mettant fin à un cercle vicieux qui met la femme immigrante dans « un processus social qui empêche les individus de développer leurs talents ou compétences à leur plein potentiel et de devenir des participants actifs et appréciés dans leur communauté » (Bouchard, 2011, pp. 5-6), l'Outaouais pourrait faire participer les femmes immigrantes à une société en mouvance où les solutions possibles pour s'en sortir afin d'éviter de mettre ces dernières dans les circuits de l'assistance sociale; ce que qualifie Racine (2007) de voie de secondaire ou de garage.

Question de recherche

Nous savons que le processus d'immigration sous-entend un déchirement pour les immigrantes et touche particulièrement deux grandes dimensions de leur vie, sociale et économique, ce qui a des répercussions sur leur intégration socioéconomique. Les politiques publiques et les chercheurs s'intéressent à la question de l'immigration, avec des objectifs différents : pour les premiers, il s'agit d'un problème social auquel il faudrait apporter une solution alors que pour les seconds, il s'agit d'un sujet qu'on connaît peu et qui induit beaucoup de questionnements et d'analyse.

L'objet de cet essai est d'approfondir particulièrement notre compréhension de l'insertion socioéconomique des femmes immigrantes en Outaouais en se penchant sur l'apport des organismes communautaires dans le rehaussement des dimensions sociales et économiques. Les dimensions sociales et économiques doivent être prises en considération pour que l'insertion de la femme immigrante dans son milieu se concrétise de manière réelle et tangible en Outaouais. Cette caractéristique de l'immigration basée sur le genre est importante, car les femmes immigrantes représentent un peu plus de la moitié de la population immigrante en Outaouais alors que très peu de connaissance existent sur l'arrimage des politiques d'insertions socioéconomiques et les besoins réels de ces dernières. Cette région apparaît d'autant plus intéressante à étudier qu'elle vit une situation frontalière avec l'Ontario qui la met au cœur de la question de la rétention privilégiée, des immigrants ou des immigrantes en Outaouais.

Ainsi, deux questions se dégagent de cette problématique :

Quels sont les facteurs qui facilitent ou qui freinent l'insertion socioéconomique des femmes immigrantes ? Comment certains organismes communautaires en Outaouais voués à l'insertion des femmes sur le marché du travail tentent-ils d'y remédier ?

CHAPITRE II : CADRE D'ANALYSE

Le système social existant fait en sorte que l'intégration tout comme l'exclusion sociale, se fait d'une certaine manière : « elles ne peuvent s'expliquer simplement par les caractéristiques des exclus ou des insérés. Elles sont le fruit d'une histoire et de l'interaction d'un grand nombre de facteurs » (Abric, 2003, p.15).

2.1 Intégration et insertion des immigrants

Il existe une distinction entre insertion et intégration, la première renvoie à une dimension individuelle alors que la seconde est englobante et collective.

Le concept d'intégration prend place dans la tradition sociologique classique avec E. Durkheim (1996) et peut être défini comme le processus par lequel des individus ayant des appartenances professionnelles, sociales, religieuses, linguistiques ou culturelles très diverses en viennent à se reconnaître comme les membres d'une même société. Ce processus fait en sorte qu'un groupe culturel adopte les valeurs et les normes sociales de la société d'accueil, une force se crée et unit l'individu au groupe et vice versa. Il est aussi à noter que l'individu ne décide pas de son intégration au contraire, il revient à la société d'accueil et à ses institutions de créer la place ou les espaces nécessaires.

L'intégration de l'individu à une société touche plusieurs dimensions; la première dimension est d'ordre géographique : on choisit d'abord un espace, un territoire, un pays et on essaye de s'y intégrer. La deuxième dimension est l'intégration socioéconomique ou la capacité de l'individu à trouver un emploi, à générer un revenu, à trouver un logement décent, à se créer un nouveau réseau social, etc. Finalement, la dimension sociopolitique de l'intégration fait référence au respect des règles établies et acceptées de tous notamment celles liées à la citoyenneté.

L'intégration comme finalité est souhaitée, mais représente un grand défi quant aux conditions de sa réalisation : l'individu veut à la fois maintenir sa culture et son identité d'origine et avoir des contacts avec la société d'accueil. Il participe ainsi à la vie sociale dans la société d'accueil tout en conservant sa culture d'origine (Amin, 2012, p.107).

L'insertion est plutôt un processus individuel, mais tout autant complexe et qui diffère selon le parcours de chaque individu. L'insertion, contrairement à l'intégration, ne comporte pas de dimension adhésive (S. Guth, 1994) c'est-à-dire que l'individu n'est pas obligé d'adhérer au groupe social, au groupe professionnel dans lequel il s'insère.

Le terme « insertion » lorsqu'il est associé au qualificatif « professionnel » touche le niveau macroéconomique et représente l'accès à un emploi stable. Le concept d'insertion professionnelle est donc réservé aux individus n'ayant au départ jamais appartenu à la population active, dont les immigrants nouvellement arrivés et dans notre cas les femmes immigrantes qui veulent fraîchement intégrer le milieu du travail. Dans le processus d'insertion professionnelle, on remarque l'implication de plusieurs partenaires, dont les organismes communautaires et les gouvernements. Ces derniers sont notamment les bailleurs de fonds.

Alors que le même terme associé à « sociale » on fait plutôt référence à l'adaptation à un milieu, un environnement et des normes généralement acceptées (Roy, 1995). L'insertion sociale se mesurerait ainsi par « l'autonomie, l'indépendance, la maîtrise de son existence, la responsabilité et la citoyenneté » (Racine, 2007, p. 100).

Les deux concepts d'insertion et d'intégration sont interconnectés; l'insertion socioprofessionnelle permet de rééquilibrer les forces en présence et de redonner confiance aux immigrantes et les rend disposés à entamer un processus d'intégration.

L'intégration est possible quand les communautés ethniques ont assez de pouvoir économique et politique pour que s'établissent entre les groupes dominants et minoritaires des relations basées sur la **coopération et l'égalité**. Il n'y a alors plus ni discrimination ni préjugés, mais participation à part entière et les membres d'une communauté ethnique peuvent conserver leur identité culturelle (Bérubé, 2004, pp.12-13).

En adoptant la politique du multiculturalisme en 1971, le **Canada** veut garantir la préservation des identités ethniques. Cette politique canadienne de multiculturalisme fait obstacle à la fois à l'assimilation des groupes minoritaires à la culture dominante et le pluralisme culturel radical. Comme disait Pierre-Eliot Trudeau on veut « préserver la liberté culturelle des Canadiens » et chercher à aider les groupes culturels « à conserver soigneusement... leurs identités culturelles » (Chambre des communes, 1971a, p. 8545). Certains la voient comme une ghettoïsation des communautés ethniques et une limite à l'intégration des immigrants alors que d'autre rejette sa forme assimilationniste « le multiculturalisme est une façade, une vitrine, un paravent derrière lesquels s'exerce une efficace assimilation de toutes les diversités dans le grand tout anglophone qu'est effectivement le Canada » (Rocher, 1997, p. A-7)

Dans l'histoire du **Québec** le concept d'intégration est inexistant, les Canadiens français ont même une certaine réticence face à l'immigration en raison de la colonisation anglaise; elle représente une menace à la minorité francophone qui la voit même comme une conspiration pour les anéantir. « De plus, la politique canadienne d'immigration, en favorisant nettement les Britanniques et les Américains, soulève l'hostilité plus ou moins ouverte des Canadiens français vis-à-vis cette politique (Piché, 1978, p.39). Malgré les flux migratoires très importants au Canada, les concepts d'acculturation et d'assimilation fonctionnelle « ces processus sont vieux de près de quatre siècles » (Bouchard, 1999, p.220) ont une place importante au Québec. Les nouveaux venus doivent être absorbés, se confondre parmi les membres de la société globale pour que la culture de la majorité l'emporte; d'où la perte des caractéristiques culturelles d'origine. Le concept d'intégration a évolué au Québec après une émergence nationaliste et la prise du pouvoir par le Parti québécois dans les années 60-70 et en s'inspirant de l'Europe (Bouchard, 2011). On parle alors désormais de « convergence culturelle » (ibid.) et en d'autres termes ce nouveau principe intégrateur sous l'égide de l'interculturalisme reconnaît l'existence de la diversité ethnoculturelle, mais « tout en exprimant la volonté de faire place aux présumées « cultures d'origine », cette politique présentait la culture québécoise sous une forme théoriquement immuable et non transformable par la présence des immigrants » (Micone, 1990, p. 58).

Les éléments de notre problématisation sous-entendent les enjeux clés qui entourent l'intégration socioéconomique des femmes immigrantes en Outaouais. Les obstacles que rencontrent les femmes immigrantes sont d'ordre individuel et structurel, ces facteurs empêchent ou ralentissent le processus d'insertion socioéconomique causant ainsi une certaine précarité économique au sein de

ce groupe de population par rapport aux non-immigrants. Afin d'affronter les différents obstacles d'intégration dans la société d'accueil, les immigrantes développent des stratégies de *contournement* (Bernier, 2012) utilisées par les immigrantes pour s'insérer en emploi. Parmi ces stratégies, on compte notamment la reconnaissance des acquis, le retour aux études, les formations spécialisées pour intégrer certains domaines d'emploi, etc. De plus, certains immigrants utilisent la stratégie de *l'attente* (Bernier, 2012), qui consiste à accepter d'occuper un emploi en deçà de sa qualification afin de s'insérer dans le milieu professionnel visé notamment celui de l'éducation. Toutes ces stratégies sont mobilisées pour que le capital humain et le capital social soient revigorés en utilisant les ressources disponibles et mis en place dans le pays d'accueil.

Ainsi comme cadre conceptuel pour cet essai nous évaluons l'utilité du **capital humain** et du **capital social** pour faire face aux obstacles d'intégration en emploi. Les facteurs qui freinent ou qui facilitent l'insertion socioéconomique se retrouvent tous autour de ces concepts. Mais parce que la question de genre est aussi au cœur de la problématisation et parce que peu d'études analysent l'immigration sous cet angle-là, nous y inclurons l'élément du genre et de la migration et son évolution dans le temps.

2.2 Capital social et humain

Selon Lévesque et coll. (2001: 169) le capital social et humain repose sur des ressources dont dispose l'individu pour sa réussite et pour l'obtention des avantages dans sa trajectoire d'insertion socioprofessionnelle. Nous entendons par capital humain et capital social, toutes acquisitions émanant des réseaux individuels et de la structure, représentés par les institutions, afin de faciliter

ce processus pour la femme immigrante. L'interaction de la femme immigrante avec les différents réseaux auxquels elle participe et qui lui procure des ressources pour son insertion socioprofessionnelle.

Le **capital humain** se crée, se développe dans des structures spécifiques, dont le milieu scolaire ou les institutions de formation, la vie familiale et à travers l'exercice de l'emploi. Il comprend les connaissances, les qualifications, les compétences et les caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien-être personnel, social et économique (Hearly, 2001: 18). Selon Becker, ce sont des « ressources personnelles susceptibles d'accroître le revenu financier et psychologique d'un individu » (Becker dans Purtschert et Meyer, 2009: 140).

Le **capital social** est vu quant à lui, comme « les ressources qui sont potentiellement rendues accessibles par la participation à des réseaux sociaux. Il est conçu comme une ressource de plus ou moins grande valeur dont disposent les individus et qu'ils peuvent utiliser ou investir dans leurs actions visant l'atteinte de différents objectifs [...] » (Lévesque et coll., 2001 : 170). Il fait référence entre autres aux liens sociaux des personnes comme les amis, on inclut aussi les organismes et les collectivités. Ces ressources peuvent avoir un impact sur la vie des femmes immigrantes tel que l'accès à un meilleur niveau de scolarité, de meilleures occasions d'emploi, une meilleure santé, des sociétés plus sûres et des démocraties plus fonctionnelles [Putnam (1995, 2000); Bourdieu et Wacquant (1992); Lin (2001)].

L'interdépendance du capital humain et du capital social est importante, le premier renforce le second, qui à son tour se crée et s'élargit grâce aux réseaux sociaux. En l'absence de réseaux

sociaux, le capital social perd son importance dans le processus d'insertion socioprofessionnelle de la femme immigrante et le capital humain est rendu à son niveau le plus minimaliste.

Les femmes immigrantes voient plusieurs obstacles majeurs qui altèrent le capital social et humain durant le parcours d'immigration. Le premier obstacle a trait à la citoyenneté et peut être un handicap à leur insertion « le capital humain de la migrante ne dépend pas seulement de sa disposition individuelle à la mobilité, mais également des droits qui lui sont accordés en tant qu'étrangère dans un État national. Sa nationalité participe de manière fondamentale à la détermination de son capital humain » (Purtschert et coll., 2009 : 142). L'acquisition de la citoyenneté canadienne demande quant à elle un parcours puisque l'immigrante doit répondre à des critères bien définis par Citoyenneté et Immigration Canada tels que le fait d'avoir un statut de résident permanent, d'avoir habité au Canada pendant au moins 3 des 5 dernières années, la production de déclarations de revenus et réussir un examen sur les droits et responsabilités, ainsi que sur les connaissances du Canada (CIC, 2020).

Le capital humain des femmes immigrantes tels que les diplômes sont acquis en dehors du pays d'immigration. La reconnaissance institutionnelle des qualifications faite en dehors du Canada constitue donc une sorte d'appropriation sociale de la compétence de l'immigrante pour lui permettre de mettre directement son capital humain à la disposition de son pays d'accueil. Or ce processus d'acceptation existant obéit à un autre schème de pensée, à un modèle qui évalue cette reconnaissance en suivant les critères et les normes du pays d'accueil. (Purtschert et coll., 2009 : 142). Ce modèle institutionnel est défini par plusieurs auteurs comme dévalorisant puisqu'il ne reconnaît pas les investissements antérieurs de certains individus (idem : 143-144). Pour d'autres,

il revêt un caractère assimilationniste qui ne réussit jamais et aboutit parfois à des résultats contraires (Brubaker, 2001 : 542). Selon Boudarbat et Chernoff (2009), le fait de ne pas utiliser les compétences sur le marché du travail constituerait alors un gaspillage des ressources, tant pour l'immigrante que pour l'ensemble de la société canadienne.

Finalement, l'un des obstacles durant le long parcours d'immigration des femmes est l'affaiblissement de son capital social qui n'est plus ce qu'il était, car elle se détache de son réseau social d'appartenance. Il est pourtant reconnu que la place qu'occupent les réseaux sociaux en termes d'informations, de connexions pour intégrer entre autres le marché du travail est fondamentale (Lévesque et coll., 2001 : 171). Le défi reste donc le renouvellement des réseaux sociaux et la juxtaposition d'un nouveau capital social et en cas de besoin d'un capital humain sans pour autant perdre les acquis du pays d'origine. Ce renouvellement des capitaux est parsemé d'embûches, Purtschert et coll. (2009 : 141) citent, entre autres choses, les discriminations sociales et le népotisme tout en mettant l'accent sur l'aspect genré de la migration. Dans le cadre de cet essai, nous nous intéresserons au concept de genre et migration pour comprendre les réalités des femmes immigrantes lors du processus d'intégration en emploi.

2.3 Genre et migration

Dans l'histoire de la migration internationale, la question de genre au sens large a longtemps été inexistante. Pendant longtemps la question de la migration était vue « comme la seule mobilité d'hommes » (Guerry, 2009 : 16). Ainsi « plusieurs travaux ont longtemps laissé les femmes à l'ombre, même lorsqu'elles ont compté pour la moitié des migrants dans certains flux, elles ont

généralement été ignorées, car elles ne faisaient que suivre leurs époux » (Hersent et coll., 2003 : 631). Malgré cette importance en nombre, les expériences migratoires des femmes ne sont documentées qu'au début du 20^e siècle; elles sortent ainsi de l'invisibilité (Catarino et coll., 2005: 9). De façon générale, les écrits révèlent que la migration revêt un caractère genré, les hommes et les femmes n'accèdent pas équitablement aux opportunités et aux ressources (Wong, 2000 : 47). Puis « de l'invisibilité des femmes, on est passé à une vision familialiste, puis à la conception des migrantes comme actrices économiques et sociales à part entière » (Dahinden et coll., 2007 : 6).

Ainsi, les immigrantes sont appelées à exercer leurs professions « dans un milieu nouveau où les règles qui régissent les rapports humains et organisationnels sont souvent très différentes de celles connues à l'origine » (Labelle et coll., 1987, cités dans Cardu et coll., 2004 : 598). La division sexuelle du travail dont les femmes de manière générale subissent et qui les désavantagent est encore plus importante chez les femmes immigrantes ce qui les empêche d'accéder à certains emplois ainsi « les femmes migrantes assurent de fait la reproduction de la division sexuelle du travail » (Dahinden et coll., 2007 : 6).

De plus, les femmes immigrantes doivent vivre avec des impératifs d'ordre familial, sans oublier qu'elles sont aussi des mères de famille, elles doivent conjuguer avec la perte du soutien familial dont elles bénéficiaient au pays d'origine. L'éducation des enfants et la charge familiale les alourdies (Cardu et coll. : 2004 : 606), elles ont plus de difficultés que les hommes à amorcer leur intégration socioprofessionnelle. Au retard pour accéder au marché du travail, se joint aussi la

méconnaissance du marché de l'emploi (Cardu et coll. ;2004), ce qui exclut les femmes immigrantes lorsqu'elles veulent postuler pour des emplois où l'expérience est un facteur clé (idem : 606). Par conséquent, le capital social se fragilise du fait du non-renouvellement des réseaux sociaux tandis que le capital humain se déprécie et perd chaque jour un peu plus la valeur des connaissances acquises auparavant. La juxtaposition de toutes ces barrières va faire douter de leur employabilité « les immigrantes sont perçues comme ayant un vécu parfois incompatible avec l'emploi » (idem : 606).

De manière générale, la migration a un impact sur « les rapports sociaux de sexe, que ce soit dans le sens d'un renforcement des inégalités entre les sexes ou de leur remise en question et de leur transformation » (Dahinden et coll., 2007 : 7). Il est aussi important de tenir compte de la diversité des situations des femmes immigrantes, de leurs parcours de vie et des buts qu'elles veulent atteindre, etc. Par exemple, les femmes scolarisées se mettent très rapidement dans le processus d'insertion professionnelle alors que les femmes peu scolarisées en général retardent ou ne tentent pas de gagner directement le marché du travail.

Les organismes d'insertion socioprofessionnelle considèrent souvent les femmes immigrantes de manière monolithique aussi bien lorsqu'ils apportent leur soutien dans la recherche d'emploi ou lors de leur placement dans des formations spécialisées. Ces organismes peuvent jouer un rôle dans la valorisation du capital social et la restitution du capital humain, pour cela l'offre de services doit être adaptée à la diversité des situations qui se vivent et voir les femmes immigrantes «comme des actrices stratégiques et qui ce faisant minimisent les discriminations bien réelles qu'elles affrontent.» (Dahinden et coll., 2007 : 12).

De plus, les femmes immigrantes des minorités visibles sont généralement victimes d'une triple discrimination sur le marché du travail à cause de leurs trois caractéristiques : être de sexe féminin, de minorité visible et immigrante (Maraki, 2005). En effet, elles se rabattent souvent vers des emplois précaires et sous-payés dans des secteurs comme la manufacture, la restauration à défaut de se frayer un chemin vers des emplois stables qui sont à la hauteur de leur compétences et de leurs expériences professionnelles. De plus même dans le secteur manufacturier où elles occupent 24% des emplois, elles sont discriminées selon leur âges et leur origines ethniques et gagnent drastiquement moins (25% de moins) que leur collègues nés au Canada.

Le point essentiel est de savoir comment les organismes communautaires voués à l'insertion sociale et professionnelle vont essayer d'atténuer ces discriminations en les assistant dans leurs démarches d'insertion économique. L'angle de la recherche va plutôt se situer dans le rôle d'intervention des organismes communautaires auprès des femmes immigrantes en les soutenant dans leur capital social et humain.

Ces obstacles, tels que déjà mentionnés, sont la non-reconnaissance des diplômes étrangers, la maîtrise insuffisante du français ou de l'anglais, le manque d'expérience de travail canadienne, les pratiques de gestion des ressources humaines inadaptées à la diversité de la main-d'œuvre, la discrimination et le racisme (Chicha et Charest, 2008; Canada, 2004b). Aussi, certaines caractéristiques des immigrants comme l'âge, le sexe, le niveau de scolarité et le domaine d'étude influencent l'obtention d'un emploi (Boudarbat et Boulet, 2010).

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre, nous exposerons le cadre méthodologique au sein duquel s'est déployée la rédaction de cet essai. Par essence, l'essai comprend une démarche intellectuelle et scientifique, certes moins élaborée que celle d'un mémoire, mais aussi rigoureuse.

Tout d'abord, nous présenterons le type de recherche sélectionné, celle de la recherche qualitative puis nous documenterons les techniques de collecte de données, de l'échantillon, de la stratégie de recherche et des types de données.

1. Type de recherche

Cet essai prendra la forme **d'une étude de cas** qui va décrire le phénomène de l'intégration des femmes immigrantes en Outaouais et particulièrement les stratégies qui sont déployées par les organismes communautaires afin de les accompagner dans ce processus.

Il fera appel à une **démarche qualitative** et qui est décrite d'ailleurs selon la définition suivante :

Une méthode qualitative est une succession codifiée de processus de travail intellectuel proprement humain (comparaison, induction, généralisation, recherche de forme, invention de sens). Ce travail se fait dans le but d'explicitier, en compréhension, à l'aide de concepts induits de l'observation, la structure intime et le fonctionnement interne d'un phénomène social (Mucchielli, 2007, p. 22-23)

Cette méthode me semble appropriée étant donné les objectifs de ce projet de recherche, c'est-à-dire la description du capital social et humain qu'il faut développer pour une meilleure insertion des femmes immigrantes dans la société d'accueil ainsi que les efforts mis en place par les organismes communautaires en Outaouais afin de les aider à atteindre cet objectif.

La **démarche inductive** sera utilisée dans le cadre de ce travail puisque l'objet a été construit progressivement. La littérature est effectivement consultée pour construire l'objet et la question de recherche, mais un retour itératif est envisagé afin d'en tirer des conclusions et synthétiser les idées des différents auteurs (Chevrier 2009).

La stratégie méthodologique est une étude de cas, qui est définie comme :

« une approche de recherche empirique qui consiste à enquêter sur un phénomène, un événement, un groupe ou un ensemble d'individus, sélectionné de façon non aléatoire, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes (Roy, 2009, p. 207) ».

Le cas à l'étude nous servira d'observation, car elle nous permettra de répondre à notre questionnement de recherche dans l'analyse des résultats et expliquer ainsi les liens qui existent dans la problématique de l'insertion des femmes immigrantes en Outaouais et les stratégies des organismes communautaires pour y arriver.

2. Techniques de collecte de données

La technique de recherche sera constituée pour sa part d'une **analyse documentaire** des écrits sur les stratégies d'intégration ou d'insertion des femmes immigrantes, des organismes communautaires. Étant donné que cet essai porte sur une population bien précise ; celle des femmes immigrantes et divers documents tels que des ouvrages, des thèses et des mémoires, des revues, des articles, des livres, des mémoires pour l'analyse de contenu.

3. L'échantillon

L'échantillon des documents qui fait partie de mon analyse documentaire se limite à une **vingtaine de documents** scientifiques sur l'objet de recherche. Il faut aussi préciser qu'il existe très peu de documentation sur le sujet des femmes immigrantes en Outaouais, ce qui fait que j'ai dû étendre mon échantillon à des écrits réalisés sur d'autres régions du Québec telles que l'Abitibi-Témiscamingue, Montréal ou la région du Québec, etc.

Notre échantillon est non probabiliste, car les textes ont été choisis spécifiquement pour répondre aux questions de recherche notamment celles qui traitent des femmes immigrantes et des stratégies des organismes communautaires pour les accompagner dans le processus d'insertion ou d'intégration. Pour nous arrêter au nombre de vingt documents à peu près, la taille de l'échantillon a été soumise au principe de saturation des données « l'échantillon a atteint la taille souhaitable lorsque l'ajout d'information ne permet plus d'enrichir le modèle élaboré. » (Mongeau, 2008, p. 92).

4. Stratégie de recherche

Afin de tirer le meilleur profit de cette recherche, j'ai conçu un document qui me permettra de structurer les lectures et de les ordonner. Les documents les plus pertinents qui traitent de la question de recherche seront inclus bien sûr dans la rédaction du document final. Dans notre analyse documentaire, nous avons procédé par catégorisation, ce qui veut dire que les différentes thématiques abordées seront les femmes immigrantes, l'insertion, le champ social, le champ humain, les organismes communautaires en Outaouais. Les éléments ci-dessus seront répertoriés et

catégorisés pour ensuite être analysés et interpréter selon notre question de recherche et la revue de littérature.

5. Types de données

L'entièreté des données que nous utilisons est de **type secondaire**, c'est-à-dire des données de seconde main et qui ont été écrites par d'autres auteurs. De multiples bases de données électroniques ont fait office de source de recherches telles que Cairn, Érudit, Eureka, Persée, Google Scholar et bien d'autres encore. Ces bases de données ont été mises en avant, car elles contiennent des articles revus par les pairs et donc reconnus par la communauté scientifique et de la recherche.

Les données sont extraites de revues scientifiques, de livres, de sites Internet de professionnels, d'articles ou des rapports de thèses ou de mémoires. À cela s'ajouteront des documents provenant des organismes étudiés tels que les rapports annuels et la documentation sur les programmes offerts par ces derniers.

6. Les limites de la recherche

Cet essai et sa recherche présente des limites dans la mesure où elle ne couvre qu'une partie de la littérature sur le sujet et que l'analyse des organismes communautaires étudiés repose essentiellement sur une littérature « grise » émanant des sites Internet de ces derniers.

De plus, le contexte de la pandémie a rendu difficile l'exploration de documents plus précis sur la manière dont sont offerts les différents programmes de ces organismes et ne permettant pas d'aller plus loin.

CHAPITRE IV:

ANALYSE

Le chapitre suivant portera sur l'analyse des services offerts par les organismes communautaires pour intégration des femmes immigrantes à la société québécoise et au marché de travail. Nous aborderons l'importance de l'offre de services que les OC apportent en complément ou en soutien au rôle de l'État au Québec et en Outaouais en particulier.

En premier, selon la Coalition des Tables régionales des organismes Ccommunautaires (CTROC) un organisme communautaire est :

Les organismes communautaires autonomes mettent de l'avant que le contexte économique, politique, social et culturel dans lequel les gens vivent constitue un des déterminants majeurs de leur état de santé et de bien-être. Ils cherchent donc à intervenir directement sur ces aspects ainsi que sur les facteurs qui les déterminent afin de répondre globalement aux besoins des personnes.

Un organisme communautaire opère dans le milieu associatif, il est aussi un lieu de « travail salarié d'intervention orientée vers la solidarité et la participation sociale, au moyen de pratiques démocratiques avec un groupe de personnes, une association ou une collectivité de type territorial, identitaire ou d'intérêt (Comeau et coll., 2008 :8) ».

De plus, les organismes communautaires doivent répondre à quatre critères pour opérer dans leur secteur : en premier ils doivent être des organismes à but non lucratif, puis apporter des services autres que ceux offerts par les institutions publiques par leur enracinement local (Germain et coll. 2004) et être libres de déterminer leurs missions et leurs politiques.

Il est important de souligner que le but ultime du concept d'organisme communautaire est décrit comme une « intervention planifiée de changement social dans, pour et avec les communautés locales afin de s'attaquer [aux] inégalités, à [la] concentration du pouvoir et [aux] discriminations » (Bourque et coll. 2007, p.430). Le fondement de leurs idéaux est basé sur l'approche collective pour réduire les inégalités sociales; les problèmes sociaux concernent la communauté entière et par conséquent ne peuvent être résolus que collectivement.

Les organismes communautaires au Québec

Le statut des organismes communautaires (OC) a évolué au Québec, si dans les années 80 l'État s'en inspirait afin de démocratiser les affaires publiques, la tendance s'est progressivement inversée dans les années qui ont suivi. Le modèle de partenariat existant entre les organismes communautaires et le gouvernement faisait en sorte que le financement reçu permet de mener à bien les missions définies par les OC eux-mêmes.

Au tournant des années 2000, la relation entre l'État et les organismes communautaires s'est transformée, la nouvelle relation « s'éloigne du principe de 'co-construction', qui implique un partage de connaissances et de pratiques, et privilégie peu à peu d'autres types de relations, telles que la sous-traitance, la coexistence ou la complémentarité » (IRIS; 2013). De plus on assiste à l'introduction d'une logique propre au secteur privé et la bureaucratisation de leur milieu de travail. L'État et les autres bailleurs de fonds ont une influence grandissante sur les pratiques des milieux communautaires. Le temps passé à remplir des demandes de financement et à ensuite se soumettre à toutes les procédures d'évaluation ou de reddition de comptes alourdit la tâche. Ainsi, les

intervenants auprès des femmes immigrantes pointent du doigt tous ces changements qui mettent en péril la mission première des organismes communautaires et qui par conséquent dégradent considérablement les conditions de travail et d'interventions. Les organismes communautaires au Québec sont désormais orientés vers la négociation plutôt que la revendication (Bourque et coll., 2007).

Financement des organismes communautaires (OC)

L'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration qui date de 1990 trace les grandes lignes de la politique du gouvernement du Québec en matière d'immigration.

« La démarche d'intégration est avant tout matière d'individus. Qu'ils soient encore immigrants ou déjà citoyens, ceux-ci ont des besoins et des rythmes de progression qui leur sont propres..... Il n'existe donc pas de stades prédéfinis qui seraient valables pour tous les immigrants et au travers desquels ils passeraient tous selon un rythme établi » (p.52)

L'Énoncé de politique met l'accent sur le facteur temps requis pour l'intégration, et insiste sur le respect du rythme des personnes immigrantes d'où l'importance de permettre aux organismes communautaires de les servir à long terme.

Malheureusement, les OC qui travaillent avec les immigrants, afin les aider à s'insérer ou à s'intégrer, font face à de nombreuses contraintes imposées par le gouvernement du Québec qui est le principal bailleur de fonds.

Trois modes de financement sont prévus dans la politique gouvernementale intitulée « *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement*

social du Québec » soit le financement à la mission, le financement ponctuel et les ententes de services. Dépendamment du service qu'ils offrent, les OC reçoivent leurs financements de différents ministères tels que le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère de la Santé et des Services sociaux ou encore le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. etc.

Les ententes de rendement comme mode de financement sont très répandues auprès des organismes communautaires qui interviennent dans le secteur de la santé et des services sociaux et sont fortement contestées dans d'autres secteurs des milieux communautaires. (Greason, 2007)

La perte d'autonomie est un revirement de la dynamique interne des organismes communautaires qui, dans le passé, étaient financés que par les membres et la communauté dans leurs champs d'intervention.

Les organismes communautaires font état souvent de leurs soucis de préserver leur autonomie afin d'empêcher leur instrumentalisation par l'État dans le but d'atteindre leur objectif principal; la transformation sociale.

La relation entre le gouvernement et les organismes communautaires ne relèvent plus du principe de «*co-construction* » qui sous entend une collaboration étroite dans la mise place des programmes et des pratiques, on parle désormais de sous-traitance.

« Ces changements ont pour effet de placer le milieu communautaire dans des rapports contractuels ou hiérarchiques avec l'État, qui le considère davantage comme un fournisseur de services ou alors qui tend à lui dicter des directives. »

(IRIS, p.20)

Ils doivent se conformer à des objectifs prescrits et mesurables comme les indicateurs de rendement, mesures de résultats liés aux objectifs, etc. Cette lourdeur administrative, souvent contestée par les OC, mobilise une bonne partie de leur ressource et financement. Ils subissent donc des contrôles et des vérifications sur l'usage des fonds octroyés tendant à transformer les façons de faire (Garon et Roy, 2001).

La non-conformité aux règles imposées par les bailleurs de fonds que sont les différents ministères du gouvernement peut être une raison de suspension ou de compression des fonds reçus limitant ainsi l'autonomie des OC et les handicapant fortement.

La notion de gouvernance difficile et ambiguë est le symbole de la relation complexe entre les organismes communautaires et l'État qui ont des objectifs diamétralement opposés. Pour l'un il s'agit de faire un impact et de transformer la communauté et pour l'autre il est important de conjuguer efficacité et efficience. Malgré ces divergences, les OC ont développé l'approche de la « *coopération conflictuelle* » en essayant tant bien que mal de collaborer avec les différents paliers du gouvernement pour mettre en place des programmes qui ciblent l'intégration ou l'insertion des immigrants.

Organisme communautaire et insertion des immigrants

Bien que les personnes immigrantes soient plus instruites que les personnes nées au Québec (IRIS; 2012), le taux de chômage chez les immigrants reste largement supérieur à celui des natifs (Institut de la statistique du Québec 2012). Ainsi, confrontés à des problèmes importants d'insertion sur le marché du travail et aux carences des services publics (Chicha et Charest 2008 ; Reichhold 2010),

les nouveaux immigrants font de plus en plus appel aux services communautaires pour leur insertion en emploi (Reichhold 2010).

Au Québec, les OC constituent le principal partenaire du gouvernement dans l'offre de services aux nouveaux immigrants. Les OC qui interviennent auprès des immigrants dans le processus d'intégration sont très hétéroclites; elles comptent des organismes multiethniques, mono-ethniques, etc. Des organismes gouvernementaux comme les Centres locaux d'emploi (CLE) et les Carrefours jeunesse emploi (CJE) qui sont des organismes communautaires qui interviennent aussi auprès des jeunes immigrants (White et coll. (2008).

Les bénéficiaires de services sont tout aussi diverses et démunies socialement et économiquement (Godin, 1999 : 2); on compte les immigrants, les réfugiés et les membres des communautés culturelles.

Ce secteur communautaire connaît une croissance aussi bien en nombre qu'en financement (Reichhold, 2010). Le financement provient principalement d'Emploi-Québec pour leurs services en employabilité destinés aux personnes immigrantes au Québec. Cependant, il faut mentionner que plusieurs changements ont été faits ces dernières années, dont les changements au niveau des ministres, de politiques publiques dans ce domaine, de programmes, des compressions budgétaires et des transformations vécues par ces OC quant à leur appartenance au mouvement d'action communautaire.

Le Québec planifie aussi l'insertion économique et sociale de ses immigrants par le biais du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et de ses programmes :

- **Le Programme d’accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)** aide financièrement les organismes à but non lucratif qui souhaitent apporter leur contribution à l’intégration sociale et économique des nouveaux arrivants à la société québécoise.
- **Le Programme régional d’intégration (PRI)** soutient les actions concertées des partenaires locaux et régionaux en vue d’accroître l’apport de l’immigration au développement démographique, social et économique du Québec.
- **Le Programme d’appui aux relations civiques et interculturelles (PARCI)**

Ainsi les conditions d’intervention des organismes communautaires qui travaillent auprès des immigrants et plus spécifiquement des femmes immigrantes s’en trouvent modifié au fil des années et sont maintenant directement liées à ces programmes.

Les organismes communautaires en Outaouais

En Outaouais, il existe un peu plus de 154 organismes communautaires reconnus et financés par les ministères et organismes gouvernementaux, selon les trois modes de financement prévus dans la politique gouvernementale intitulée : *l’action communautaire : une contribution essentielle à l’exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* (ministère du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale)

Le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) identifie trois modes de financement distincts :

- Financement en soutien à la mission globale;
- Ententes pour le financement d’activités spécifiques;

- Financement pour des projets ponctuels.

Les OC du secteur de l'immigration et de l'insertion ont un ancrage territorial en Outaouais, « c'est bien autour du territoire local que s'organise la concertation de l'action communautaire, mais un territoire local à géométrie variable » (Germain, Morin et Sénécal, 2004: 135).

Nous avons pu identifier 15 organismes communautaires reconnus et listés par Emploi Québec œuvrant en employabilité auprès des nouveaux immigrants. Ils interviennent auprès d'une clientèle variée tels que les jeunes, les femmes, les personnes immigrantes, les minorités visibles, les personnes handicapées, etc. Mais parmi ces derniers, seulement 4 à 5 organismes communautaires interviennent spécifiquement auprès de la clientèle ciblée que sont les immigrants. Par ailleurs, tous les OC en employabilité ne sont pas admissibles aux différents programmes de subventions d'Emploi-Québec. Ils peuvent l'être pour une année et ne pas l'être l'année suivante ce qui rend difficile la reconnaissance de leur nombre exact. Pour l'heure, nous en avons identifié six qui ont un mandat qui touche de près la question des femmes immigrantes, mais pas uniquement cette clientèle. Voici une brève description du mandat et des objectifs de ces organismes.

Service Intégration travail Outaouais (SITO)

Le Service Intégration travail Outaouais (SITO) est un organisme sans but lucratif qui favorise :
« *l'intégration des personnes immigrantes à la société d'accueil par leur insertion au marché du travail* » (SITO; 2020)

Les services et les programmes qu'ils offrent ont pour objectifs de créer un réseau professionnel pour les immigrants(es) afin qu'ils puissent trouver un emploi en Outaouais et s'y maintenir. Pour cela, ils mettent au service de leurs clientèles des conseillers en emplois, des programmes de formation structurés sur la recherche d'emploi, mais aussi des stages auprès de centaines d'employeurs qui sont des partenaires de l'organisme. Un des programmes phares de SITO est sans aucun doute le programme fédéral de stage pour les nouveaux arrivants (PFSNA), ce dernier existe depuis 2010 et offre « une expérience de travail à court terme aux résidents permanents, aux anciens réfugiés et aux citoyens canadiens qui vivent au Canada depuis moins de 10 ans ». (SITO. 2020). Le principal partenaire est la fonction publique fédérale et qui a accueilli depuis la création du programme plus de 700 nouveaux arrivants en stage pour une période minimum de 90 jours ouvrables.

Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO)

Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais est un organisme communautaire régional sans but lucratif qui est au service des femmes immigrantes. L'organisme existe depuis 1984 et répond aux besoins de ces femmes afin de leur permettre de s'intégrer harmonieusement dans la société d'accueil en favorisant l'intégration sociale, culturelle et économique des femmes immigrantes et de leur famille.

L'AFIO offre plusieurs services aux immigrants, dont l'aide, au niveau de l'immigration et des documents officiels, l'aide au niveau de l'installation et de l'intégration sociale, la recherche de logement, le service de traduction des documents, le réseautage, etc. Des cours de francisation sont

également offerts aux femmes pour une pleine immersion dans la langue de communication et de travail au Québec.

Options Femmes Emploi (OFE)

Option femmes emploi est une organisation régionale qui œuvre pour l'autonomie économique des femmes ainsi que pour la valorisation de la main-d'œuvre féminine. Pour cela, OFE offre des services pour le développement professionnel et de l'entrepreneuriat féminin tels que:

- Accompagnement en vue de la recherche d'un emploi ou d'un retour aux études
- Activités de préparation au marché du travail
- Aide à la réorientation professionnelle
- Conseil et orientation
- Soutien pour intégrer ou réintégrer le marché du travail
- Stages

Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais (CJEO)

Le Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais est un organisme sans but lucratif qui offre des services qui visent à améliorer les conditions de vie des jeunes adultes de 16 à 35 ans en les accompagnant par divers programmes tels que :

- Accompagnement en vue de la recherche d'un emploi ou d'un retour aux études
- Accès à des outils de recherche d'emploi (ordinateurs, télécopieurs, documentation, etc.)

- Activités de préparation au marché du travail
- Aide à la rédaction de CV et de lettres, préparation aux entrevues
- Aide à la réorientation professionnelle
- Club de recherche d'emploi
- Conseil et orientation
- Soutien pour intégrer ou réintégrer le marché du travail
- Stages

La Relance Outaouais Inc.

La Relance Outaouais est un organisme à but non lucratif, mais aussi une entreprise d'économie sociale qui intervient dans trois volets essentiels: l'économie, le social et l'environnement. Il est composé d'une équipe de 110 employés et dans ses interventions en faveur de l'insertion économique et sociale nous avons identifié deux volets :

- Volet économique : création d'emplois, contribuer à la vitalité de la région, favoriser l'accès à l'emploi de personnes qui cherchent un travail, etc.
- Volet social : accompagner des jeunes et des adultes dans leur recherche d'emploi, diminuer les exclusions au sein de la communauté, permettre aux personnes les plus défavorisées (jeunes, femmes, immigrants, personnes avec un handicap – physique ou mentales, etc.) de préserver leur dignité.

Accueil Parrainage Outaouais

Accueil-Parrainage Outaouais est un organisme à but non lucratif, à vocation régionale et qui est financé par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Son objectif est « accueillir, accompagner les personnes immigrantes et favoriser leur insertion socioéconomique, tout en engageant la communauté Outaouais dans la voie du vivre ensemble ». (Accueil-Parrainage Outaouais, 2020). De plus, il est le seul organisme en Outaouais à travailler à la fois sur l'insertion des personnes immigrantes et sur le vivre ensemble c'est-à-dire l'intégration des immigrants.

Parmi les services offerts, on peut citer notamment :

- Aide à l'installation et aux premières démarches lors de l'arrivée : hébergement temporaire, recherche de logement, aide financière, accompagnement pour les formulaires administratifs, etc.
- Aide à l'intégration : programme de jumelage afin de briser l'isolement et de faciliter la pratique du français.

Tableau 2 : Récapitulatif des services offerts par les OC aux femmes immigrantes en Outaouais

Organismes	Capital social	Capital humain
Service Intégration travail Outaouais (SITO)	<ul style="list-style-type: none"> • Counseling individualisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Service d'aide à l'emploi (SAE) • Réseau professionnel • Programme fédéral de stage pour les nouveaux arrivants (PFSNA) • Stage d'emploi
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO)	<ul style="list-style-type: none"> • Aide au placement en garderie subventionnée • Assermentation de documents • Soutien psychosocial 	<ul style="list-style-type: none"> • Francisation
Options Femmes Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier sur la connaissance de soi • Test psychométrique 	<ul style="list-style-type: none"> • Service d'aide à l'emploi (SAE)
Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais	<ul style="list-style-type: none"> • Aide pour l'intégration et l'adaptation • Mentorat pour développer le réseau 	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir et pratiquer les techniques d'entrevue • Francisation
La Relance Outaouais Inc.	<ul style="list-style-type: none"> • Réseautage 	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à la recherche d'emploi • Stage auprès des entreprises de La Relance Outaouais • Offre d'emploi
Accueil Parrainage Outaouais	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à la recherche en logement • Programme de jumelage 	

Il faut rappeler que nous nous sommes interrogées sur les facteurs qui facilitent ou freinent l'insertion socioéconomique des femmes immigrantes et dans quelles mesures les organismes communautaires en Outaouais sont en position de les alléger en totalité, en partie ou pas.

Il était aussi dit que les facteurs qui freinent l'intégration sociale des femmes immigrantes sont la langue, la reconnaissance des acquis et compétences, les barrières culturelles, les obstacles politiques et systémiques, le racisme et la discrimination, la perte du sentiment de contrôle et la pauvreté (Benhadj, 2005; Cardu, 2007; Cardu et Sanschagrin, 2002; Grenier et Xue, 2011).

En matière d'intervention, on s'attend à ce que les organismes communautaires participent au processus de renouvellement des réseaux sociaux et à la juxtaposition d'un nouveau capital social et en cas de besoin d'un capital humain sans pour autant perdre les acquis du pays d'origine. Il est sans équivoque que les organismes communautaires devraient jouer, dans la vie des femmes immigrantes, un rôle central et transformateur de leur trajectoire migratoire, professionnelle, mais surtout de leur parcours de vie afin qu'elles prennent leurs places dans leur nouvelle société d'accueil. Mais qu'en est-il en réalité en Outaouais?

Organismes communautaires hétéroclites et pourtant similaires

Les organismes communautaires, présents en Outaouais sont composés, soit d'organismes qui fonctionnent uniquement avec de bénévoles ou encore d'autres avec des centaines d'employées et hautement spécialisés; ou des petits organismes polyvalents. Cette diversité s'explique sûrement par la complexité des besoins des immigrants, des vagues d'immigration, mais aussi des changements de lois en matière d'immigration; Reichholds (1999) poursuit «*la complexité du*

processus d'établissement reflète la complexité des vies et des parcours individuels qui diffèrent d'une personne et d'un groupe à l'autre » (p 474).

Les organismes de notre recherche se différencient d'abord par le nombre d'années d'expériences sur le terrain. Certains organismes sont nouveaux (SITO, OFE, CJO) par rapport aux suivants alors que d'autres œuvrent dans le domaine depuis plusieurs années (AFIO, Relance Outaouais), mais tous cumulent le poids de l'expérience acquise dans les pratiques d'insertion et les services offerts aux immigrants ou plus spécifiquement aux femmes immigrantes.

Parmi les six organismes communautaires énumérés plus haut et qui travaillent en Outaouais avec la population immigrante, certains d'entre eux interviennent auprès des immigrants en général, d'autres auprès des femmes en particulier, mais seul l'AFIO a pour mission de cibler les femmes immigrantes. L'AFIO accompagne ces femmes dans beaucoup de domaines pour renforcer le capital social tel que le soutien dès l'arrivée pour une intégration réussie, offre du soutien psychosocial, de l'aide au placement des enfants en garderie subventionnée pour alléger et libérer les mères immigrantes. Malheureusement, les besoins des femmes immigrantes sont bien plus larges que les services que cet OC peut offrir, entre autres elles doivent surmonter des obstacles tels la non-reconnaissance des diplômes étrangers, la maîtrise insuffisante du français ou de l'anglais, le manque d'expérience de travail canadienne, les pratiques de gestion des ressources humaines inadaptées à la diversité de la main-d'œuvre, la discrimination et le racisme (Chicha et Charest, 2008; Canada, 2004b).

a- Soutien en capital humain

Le capital humain occupe le premier rang des facteurs qui facilitent l'intégration des personnes sur le marché du travail. Pourtant les obstacles rencontrés par les femmes immigrantes au niveau du capital humain tel que défini par Hearn (2001) sont la non-reconnaissance des qualifications, des compétences acquises à l'extérieur du Canada et demeurent parmi les causes citées principalement par les immigrants comme un frein à l'intégration du marché de l'emploi.

Les OC tels que La Relance Outaouais, Service Intégration travail Outaouais (SITO), Carrefour jeunesse emploi et Options Femmes Emploi s'inscrivent dans l'approche communautaire auprès des immigrants dite « *du parcours migratoire* » (Campanile 2007) et offrent plusieurs types de services visant leur insertion en emploi. Parmi eux, les services directement associés à la recherche d'emploi: élaboration d'un curriculum vitae, rédaction d'une lettre de présentation, formation à la recherche d'emploi (appels, recherche sur Internet, etc.) et simulation d'entrevues, francisation, etc. Ils sont souvent à l'avant-garde et jouent un rôle primordial lors de la reconnaissance officielle des savoirs que détiennent les personnes immigrantes et réfugiées, car le contact avec ces organismes communautaires facilite l'authentification des documents et diplômes obtenus à l'extérieur du Canada et le savoir-faire des personnes qui ont vécu un processus d'immigration.

L'authentification ne veut pas dire l'acceptation des diplômes étrangers au Canada comme preuve de leurs connaissances professionnelles antérieures et change peu ou pas les conditions sociales et le cheminement des immigrantes. Les organismes communautaires sont peu équipés pour les aider à ce sujet, le retour aux études pour une qualification ou la requalification, la formation appoint, le

stage professionnel, le bénévolat est une des pistes de solutions plausibles et souvent empruntées pour s'en sortir. À ce sujet des OC comme la SITO ou Relance Outaouais paraissent répondre au mieux à cette demande; les stages en entreprise proposés par ces OC semblent avoir un impact significatif sur l'insertion au marché du travail surtout ceux de la Relance Outaouais qui est affiliée à des entreprises directement. Une particularité reste le Programme fédéral de stage pour les nouveaux arrivants (PFSNA) géré par SITO conjointement avec le gouvernement fédéral et qui offre des stages rémunérés de 90 jours. Ceci permet de créer des passerelles entre les nouveaux immigrants à la recherche d'un emploi et les bassins d'emplois disponibles au niveau fédéral.

La connaissance des langues officielles, mais principalement du français au Québec est un tremplin important pour se frayer un chemin dans l'intégration professionnelle, pourtant les organismes communautaires en Outaouais qui travaillent avec les femmes n'offrent pas tous des services de francisation à l'exception de deux d'entre eux soit l'AFIO et le Carrefour Jeunesse Emploi.

b- Soutien en capital social

Le capital social se définit, quant à lui en rapport avec les réseaux et aux relations créés dans les nouvelles communautés pour que les femmes immigrantes soient susceptibles de bien s'intégrer. Tous les OC interviennent à différent niveau et selon leurs moyens dans le renforcement du capital social qui est souvent à refaire.

La Relance Outaouais et Carrefour Jeunesse Emploi recréent les réseaux perdus des femmes immigrantes en initiant des sessions qui facilitent la création de nouveaux réseaux locaux ou en proposant un mentorat pour développer le réseau.

Le Carrefour Jeunesse Emploi et Accueil Parrainage Outaouais offrent des programmes pour contrer la difficulté de surmonter les barrières culturelles; entre autres des sessions d'aide pour l'intégration et l'adaptation et des programmes de jumelage avec des familles de la région. Les femmes immigrantes profitent de ces lieux qui sont des espaces accueillants, sécuritaires, et qui constituent « un véhicule important à travers lequel les femmes peuvent gérer le traumatisme de l'immigration » (Cardu et Sanchagrin, 2002 *p. 101*). Les relations qui se créent dans ces espaces, qu'elles soient passagères ou qu'elles durent dans le long terme développe un sentiment d'appartenance à une communauté.

Pour essayer de pallier à la perte de confiance en leurs capacités et la perte du sentiment de contrôle de leur vie, AFIO et Options Femmes Emploi organisent des ateliers sur la connaissance de soi, mais offrent aussi un soutien psychosocial pour atténuer le traumatisme de la perte, en entier ou en partie, leur capital social au cours du projet migratoire.

Des services comme les cours de francisation sont à la base enseignée aux immigrants non francophones pour leur permettre d'acquérir une compétence essentielle afin d'intégrer le milieu de travail et sont aussi un moyen de recréer un lien social avec des personnes qui ont plus ou moins le même parcours de vie (capital social).

Un autre élément à mentionner est que les organismes communautaires font le lien entre elles et des services offerts par d'autres partenaires (gouvernement, services scolaires, municipalités, etc.) et permet aux femmes immigrantes d'accéder à d'autres ressources auxquelles elles n'auraient jamais eu accès autrement. Ils sont ainsi des « passerelles facilitant la circulation d'information ou de conduits vers des sphères plus éloignées du système social » (Carrasco et autres, 1999 p. 75). À titre d'exemple, l'AFIO identifie plusieurs ressources pour des services variés tels que le site du gouvernement du Québec pour la reconnaissance des acquis et des compétences, la liste des établissements scolaires à Gatineau, les services offerts aux familles, femmes et immigrantes, etc.

Par contre, les organismes communautaires n'interviennent pas afin d'atténuer ou de trouver des solutions aux obstacles politiques et systémiques, au racisme et à la discrimination. Ces champs de compétences semblent être du ressort du gouvernement sûrement en raison des mandats que l'État donne aux OC, mais surtout aux problèmes de financement.

c- Un lien difficile entre le capital social et le capital humain

Globalement, nous constatons que les OC qui interviennent auprès des femmes immigrantes en Outaouais opèrent dans la reconstruction du capital social principalement, mais peu au niveau du capital humain. L'offre de services est très fragmentée et éparpillée. Afin de répondre à tous leurs besoins, les femmes immigrantes sont obligées de recourir à plusieurs OC simultanément ou successivement dépendamment de leur cheminement dans le processus de l'intégration socioéconomique.

Idéalement, pour mieux servir la clientèle il faudrait que les OC aient une approche qui tienne compte de la situation concrète des migrants, de « *leurs capacités et leurs aspirations* ». Malheureusement, en matière de financement les OC doivent composer avec une multitude de sources de financement différentes alors que la survie d'un grand nombre d'organismes communautaires dépend principalement du financement qui leur est accordé par les instances gouvernementales. À titre d'exemple, les fonds qui appuient le capital social proviennent du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles alors que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (Emploi-Québec) s'intéresse au capital humain. Ce dernier entretient avec ces organismes un rapport de « sous-traitance » selon la typologie présentée par Bourque (2007) en déléguant la prestation de certains services dans le but d'insérer en emploi de nouveaux immigrants. Face aux exigences en matière de reddition de comptes, les OC peuvent sélectionner des usagers les plus susceptibles de se trouver un emploi après avoir utilisé leurs services. Ce qui rappelle l'inadaptation des structures gouvernementales aux besoins des immigrants (Arcand et coll., 2009 ; Reichhold et Jacob 2012).

D'ailleurs, cette double provenance des fonds accordés aux OC semble aussi se refléter dans la spécialisation que certains de ces organismes ont dans le développement du capital social des immigrantes ou dans le développement du capital humain. Il est donc légitime de se demander s'il existe un réel lien entre les deux formes de capital dans l'offre de services. Or, comme il a été mentionné dans le cadre d'analyse l'interdépendance du capital humain et du capital social est importante, le premier renforce le second, qui à son tour se crée et s'élargit grâce aux réseaux sociaux. Dans ce contexte, il apparaît donc fondamental pour la bonification du capital social et

humain des femmes immigrantes que les organismes communautaires puissent créer des synergies dans leur offre de services et communiquent entre eux pour évoluer au rythme des besoins des personnes immigrantes et réfugiées malgré les obstacles qu'elles rencontrent.

Cette même recherche d'efficacité s'applique aussi aux relations qu'entretiennent les différents bailleurs de fonds du gouvernement et les OC « cette synergie a besoin du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de l'Éducation, et des organismes communautaires » (Kanouté, 2007).

CONCLUSION

À la base de cet essai se trouve l'objectif d'identifier les obstacles d'intégration socioéconomiques rencontrés par les femmes immigrantes et les services offerts par les organismes communautaires de la région de l'Outaouais pour les aider à les contourner. Nous avons souligné l'importance accordée à l'immigration quant au développement économique et nous avons voulu voir comment ces organismes communautaires tentent, tant bien que mal, de les accompagner dans le rehaussement de leur capital humain, qui n'est pas toujours arrimé au marché du travail, d'où la précarité de la situation économique des femmes immigrantes par rapport aux Canadiens de naissance, mais aussi par rapport aux hommes immigrants. Nous avons aussi fait ressortir que les politiques et les programmes destinés à l'intégration des immigrantes connaissent plusieurs limites tels que la diversité des sources de financement, la lourdeur du processus des redditions de comptes, qui ne facilitent pas la correction des freins même avec l'intervention des services des organismes communautaires.

Si certains freins peuvent être traités par les organismes communautaires, d'autres tels que le racisme, la discrimination qui sont des barrières à l'embauche des femmes immigrantes ne peuvent être combattus que par des actions gouvernementales en collaboration avec d'autres intervenants. En référence à cela, il revient aux organismes communautaires et par la même occasion au gouvernement, de trouver le bon « dosage » des services que les OC doivent offrir aux femmes immigrantes pour qu'elles soient aptes à être opérationnelles dans

la société d'accueil d'abord, puis sur le marché du travail tout en reconstruisant leur capital social.

Nous avons aussi démontré que la mise en perspective des stratégies d'intégration ainsi que de son impact sur l'intégration socioéconomique des femmes immigrantes en Outaouais et l'inclusion de ces dernières dans le développement local sont au cœur de l'approche du développement régional. En effet, la compréhension de la dynamique que ce type d'immigration apporte à la région est un premier pas. Le second pas concerne la mise en place de politiques et de programmes qui permettront de faire de ces femmes une ressource positive pour le développement de leur milieu.

Une des limites rencontrées tout au long de ce travail a été l'accès limité de références ou de la littérature traitant des organismes communautaires ou des femmes immigrantes en Outaouais, ce qui a eu pour conséquence que j'aie dû me rabattre sur des écrits ou des recherches faites dans d'autres régions du Québec, tel que l'Abitibi-Témiscamingue ou la grande région de Montréal, ne serait-ce que pour avoir une idée des pratiques des organismes communautaires. De plus, en raison de la pandémie de Covid-19 où les déplacements sont très limités, l'utilisation de la littérature grise (par exemple site Internet) sur les organismes communautaires a été la seule option possible.

Nonobstant cette difficulté, je crois avoir répondu à une partie de ma question de recherche en disant que les facteurs qui freinent les femmes immigrantes en Outaouais et qui sont de

l'ordre du capital social (le réseau de connaissances) et du capital humain (les connaissances, les qualifications, les compétences, etc.) jouent un rôle important dans leur insertion économique. Ces deux champs étant à revigorer, l'implication des organismes communautaires dans la facilitation de ce processus reste mitigée. De fait, sur la base de ma seconde question de recherche, il ressort de l'analyse que la manière dont les politiques et programmes du gouvernement de Québec sont agencés, notamment dans l'attribution de ressources financières, ne contribue pas à simplifier le rôle des organismes communautaires dans l'insertion socioéconomique des femmes immigrantes. Les résultats sont loin d'être atteints pour la clientèle des femmes immigrantes qui est desservie de même que pour les propres objectifs que les organismes communautaires se fixent sur un court ou moyen terme. De plus, la multiplication de l'offre de services par plusieurs organismes différents n'aide en rien au besoin des femmes immigrantes de créer les réseaux nécessaires à leur intégration au marché du travail. Enfin, il est important de souligner que le phénomène migratoire est profond et complexe d'où l'intérêt de mobiliser les ressources nécessaires financières et humaines, afin d'en faire une préoccupation digne de ce nom.

Ainsi, les résultats obtenus par cette étude permettent d'établir plusieurs pistes en vue de recherches ultérieures. Par exemple, il serait pertinent d'étudier les cas des femmes immigrantes en interrogeant les principales intéressées à travers des entrevues, afin de mieux comprendre les difficultés et leurs stratégies personnelles d'intégration au travail. On

pourrait aussi faire une étude plus avancée des réseaux facilitant le processus d'intégration pour les femmes migrantes ayant un capital humain acquis avant l'arrivée au Québec et celles qui commencent sans aucun diplôme ou expérience professionnelle et voir ainsi le caractère bénéfique du capital humain pour les unes et pour les autres. Autant d'avenues à exploiter pour des études ultérieures, afin de poursuivre l'étude de l'intégration des femmes immigrantes en Outaouais en tant que facteur de développement de la région de la capitale nationale.

BIBLIOGRAPHIE

Abric, J-C. (2003), *De l'importance des représentations sociales dans les problèmes de l'exclusion sociale*, in Jean-Claude Abric, *Exclusion sociale, insertion et prévention*, ERES « Hors collection ».

Accueil-Parrainage Outaouais - <http://www.apo-qc.org/fr/>

Accompagnement des Femmes immigrantes de l'Outaouais - <https://afio.ca/>

Amin, A. (2012). *Stratégies identitaires et stratégies d'acculturation : deux modèles complémentaires*. *Alterstice*, 2(2), 103-116

Arcand, S., A. Lenoir et D. Helly.(2009). *Insertion professionnelle d'immigrants récents et réseaux sociaux : le cas de Maghrébins à Montréal et Sherbrooke*, *Canadian Journal of Sociology*, vol. 34, no2, p. 373-402.

Bahi, B. & Piquemal, N. (2013). *Dépossession socioéconomique, linguistique et résilience : horizons de mobilité sociale chez les élèves immigrants, réfugiés au Manitoba*. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 25(1-2), 109–128.

Benhadj, L. (2005). *Portrait des femmes immigrantes fréquentant certains organismes publics et communautaires de services de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale*. Québec : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale.

Bergeron, J. et Potter, S. (2006). *Family members and relatives: An important resource for newcomers' settlement?* *Canadian Issues*, 76-80.

Bernier, E. et Vatz-Laaroussi, M. (2012), *Le Capital socioéconomique de trois régions du Québec et l'employabilité des personnes immigrantes*, dans Vatz-Laaroussi, Michèle, Bernier, Estelle et Guilbert, Lucille. (2012), *Les collectivités locales au cœur de l'intégration des immigrants*. *Questions identitaires et stratégies régionales*, Canada, PUL.

Bernier, E. (2012), *Travailleurs immigrants qualifiés à Sherbrook : réseaux et stratégies d'insertion professionnelle*, Sherbrook, Mémoire présenté pour l'obtention d'une maîtrise en service social.

Bertot, J. et Jacob, A. (1991), *Intervenir avec les immigrants et les réfugiés*, Canada, Méridien.

Bérubé, L. (2004), *Parents d'ailleurs, enfants d'ici. Dynamique d'adaptation du rôle parental chez les immigrants*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Bilge, S. et O. Roy (2010). La discrimination intersectionnelle : la naissance et le développement d'un concept et les paradoxes de sa mise en application en droit antidiscriminatoire, *Canadian Journal of Law and Society*, vol. 25, no 1, 51-74.

Blanchette, R. (2009), *L'Outaouais*, Québec, PUL

Bouchard, G. (2011), *Qu'est-ce que l'interculturalisme?*, Québec, Revue de droit de McGill

Bouchard, G. (1999), *Pour une nation québécoise contre le retour d'une pensée ethnique*, dans Sève, Michel De et Langlois, Simon (1999), *Savoir et responsabilité*, Canada, Éditions Nota bene

Boudebat, B. et Grenier, G.. (2014), *L'impact de l'immigration sur la dynamique du Québec*, Québec, Rapport remis au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'inclusion, le 12 novembre.

Boudebat, B. et Boulet, M. (2010), *Immigration au Québec : Politiques et intégration au marché du travail*, Montréal, Cirano.

Boudebat, B & Chernoff, V. (2010). *The determinants of education-job match among Canadian university graduates*. CIRANO-Scientific Publication No. 2010s-14

Boulet, M. (2016). *L'intégration des immigrants au marché du travail à Montréal : défis, acteurs et rôle de la Métropole*. [Rapport de projet]. Montréal : CIRANO.

Bourdieu, P. (1980), *Le capital social*. Notes provisoires, France, Actes de la recherche en sciences sociales, n°31.

Bourque, D., Comeau, Y., Favreau, L. et Fréchette, L. (2007). *L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratique*. Coll. Pratiques et politiques sociales et économiques. Québec : Presses de l'Université du Québec

Brubaker, R., (2001). *The Return of Assimilation? Changing Perspectives on Immigration and its Sequels in France, Germany, and the United States*, *Ethnic and racial studies*, vol. 24, n°. 4, July, 531-548.

Campanile, D. (2007). *L'organisation communautaire au sein des communautés culturelles* in D. Bourque, Y. Comeau, L. Favreau et L. Fréchette (dir.), *L'organisation communautaire – Fondements, approches et champs de pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 265-278.

Cardu, H. (2007). *Career nomadism and the building of a professional identity in female immigrants*. Journal of International Migration and Integration, 8(4), 429-439.

Cardu, H., Sanschargin, M. (2004). *Une exploration des représentations de l'identité professionnelle et de l'altérité culturelle d'intervenants de l'orientation socioprofessionnelle qui agissent auprès de femmes immigrantes*, Carriérologie, vol. 9, no3-4, 595-611.

Cardu, H., Sanschagrín, M. (2002). *Les femmes et la migration : les représentations identitaires et les stratégies devant les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle à Québec*, Recherches féministes, vol.15, n° 2, 87-122

Carrasco, P., Rose, D. et CHARBONNEAU, D.. 1999. « *La constitution de liens faibles : une passerelle pour l'adaptation des immigrantes centro-américaines mères de jeunes enfants à Montréal*», Canadian Ethnic Studies/Etudes ethniques au Canada, vol.31, no1, p.73-91.

Carrefour Jeunesse Emploi de l'Outaouais - <https://cjeo.qc.ca/>

Catarino, C., Morokvasic, M. (2005), *Femmes, genres, migration et mobilités*, Revue Européenne des Migrations Internationales, vol.2, n° 1, 7-27.

Chambres des communes (1971a), Débats de la Chambre, Ottawa, 8 octobre 1971, p. 8545.

Chevrier, J. (2009). *La spécification de la problématique*. Dans B. Gauthier (2009). Recherche en sciences sociales: de la problématique à la collecte de données. Presse de l'Université du Québec: Montréal. 767 pages

Chicha, M.T., Deraedt, E. (2009). *Genre, migration et déqualification : des trajectoires contrastées. Étude de cas de travailleuses migrantes à Genève*, Cahiers des migrations internationales, n°. 97.

Chicha, M., et Charest, É.. (2008). *L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal : politiques et enjeux*, Choix. Elles IRPP, vol.14, no 2. Cim, Alexandra Froelich et Lenoir, Annik. (2012). *Les relations école-famille issues de l'immigration en région; le cas de Sherbrooke : l'état de la recherche*, dans VatzLaaroussi, Michèle, Bernier, Estelle et Guilbert, Lucille. (2012), Les collectivités locales au cœur de l'intégration des immigrants. Questions identitaires et stratégies régionales, Canada, PUL.

Citoyenneté et immigration Canada - <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/citoyennete-canadienne/devenir-citoyen-canadien/admissibilite.html> - consulté le 20 décembre 2020

Comeau, Y., Duperré, M., Hurtubise, Y., Mercier, C. et Daniel, T.. 2008. *Phénomènes d'influence sur la structuration de l'organisation communautaire au Québec*. Service social, vol. 54, n° 1, p. 7-22.

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) - <https://irb.gc.ca/fr/legales-politique/ressources-juridiques/pages/ProtectLifVie.aspx>

Cusset, P., (2011), *Le lien social*, France, Armand Colin.

Dahinden, J., Rosende, M., Benelli, N., Hanselmann, M. & Lempen, K. (2007). *Migrations : genre et frontières – frontières de genre*. *Nouvelles Questions Féministes*, 1(1), 4-14

Dubreuil, B. et Marois, G. (2011), *Le remède imaginaire. Pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec*, Montréal, Boréal.

Durkheim, É., *De la division du travail social*, Paris, Félix Alcan, 1893; réimpression Paris, PUF

Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration - https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/politiques/PO_batir_ensemble_MIDI.pdf - consulté le 17 janvier 2021.

Emploi-Québec – Plan d'action 2016-2017 - [Plan d'action 2016-2017 d'Emploi-Québec \(gouv.qc.ca\)](http://www.emploi-quebec.ca/plan-action-2016-2017)

Emploi-Québec - <http://www.emploi-quebec.gouv.qc.ca/regions/outaouais/portrait-de-lemploi-et-du-marche-du-travail> - consulté le 14 novembre 2020

Garon, S. et Roy, B. 2001. *L'évaluation des organismes communautaires. L'exemple d'un partenariat avec l'État: entre l'espoir et la désillusion*. *Nouvelles pratiques sociales*. Vol 14, No 1 p 97-110.

Gatineau, ville de. (2016), *Profil de la population immigrante. Gatineau, ses villages urbains et milieux de vie champêtre*, Portrait de Gatineau, Québec.

Gauthier, C.-A. (2016). *Obstacles to socioeconomic integration of highly-skilled immigrant women: Lessons from Quebec interculturalism and implications for diversity management*. *Equality, Diversity and Inclusion: An International Journal*, 35(1), 17-30.

Germain A., Richard M. et Gilles S. (2004). *L'évolution du mouvement associatif montréalais : un retour au territoire programmé par l'État?*, dans *Lien Social et Politiques - RIAC*, pp.1 29-138.

Greason, V. (2007). *Compte-rendu : "Dix ans de luttes pour la reconnaissance"* dans *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 20, no. 1, p. 246-247.

Grenier, G. et Xue, L. (2011). *Canadian immigrants' access to a first job in their intended occupation*. *Journal of International Migration and Integration*, 12(3), 275-303.

Godin, JF. (1999). *Le rôle des organismes communautaires et des compétences linguistiques dans l'accès au travail des demandeurs d'asile*. Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 82p

Guerry, L. (2009). Femmes et genre dans l'histoire de l'immigration. Naissance et cheminement d'un sujet de recherche. *Genre et Histoire*, 5.

Guth, S. *L'insertion sociale*, Paris, l'Harmattan, 1994

Hearly, T., (2001), *Du bien être des nations, le rôle du capital humain et social*, Paris, OCDE

Hersent, M., Zaidman, C. (éd.) (2003), *Genre, travail et migrations en Europe*, Cahiers du CEDREF - Centre d'enseignements, de recherche et de documentation pour les études féministes, Paris.

Institut de recherche et d'informations socio-économique – rapport 2013 - <https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Communautaire-WEB-02.pdf>

Institut de la statistique du Québec – 2018 - https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600FR_qcem2018H00F00.pdf

Institut de la statistique du Québec – 2012 - https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600FR_qcem2012H00F00.pdf

Kanouté, F. (2007). *Intégration sociale et scolaire des familles immigrantes au Québec: Une prise en compte globale des familles*. Informations sociales, 7(7), 64-74. <https://doi.org/10.3917/inso.143.0064>

Lévesque, M., White, D. (2001). *Capital social, capital humain et sortie de l'aide sociale pour des prestataires de longue durée*, Cahiers canadiens de sociologie, vol. 26, n° 2, 167-192.

Liang, Z. (2006), *The sociology of Migration*, State University of New York, Albany, National Science Foundation

Lin, N. (2001). *Social capital. A theory of social structure and action*. Cambridge: Cambridge University Press.

Maraki, K. 2005. *L'intégration des femmes immigrantes au marché du travail au Québec*. Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal. P 154

Micone, M. (1990), *De l'assimilation à la culture immigrée*, Culture cultures, Montréal, Possibles, volume 14, n°3.

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion – Plan Stratégique 2016-2021
http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/PlanStrategique2016-2021_integral.pdf

Misiorowska, M. (2011), *Les trajectoires socioprofessionnelles des nouveaux arrivants, travailleurs qualifiés au Québec. Qu'est-ce qu'une « intégration réussie » ?*, Montréal, Université de Montréal.

Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse. Côté Jeans & Côté Tenue de soirée*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec

Mucchielli, A. (2007). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.

Mulatris, P. (2010). *Disqualification professionnelle et expériences temporelles : enquête auprès des immigrants francophones africains installés en Alberta*, *British Journal of Canadian Studies*, 23(1), pp. 73- 76.

Observation de développement de l'Outaouais, *L'Outaouais sous la loupe*, 2^e édition, 2018
<https://uqo.ca/docs/21810>

Options Femmes Emplois - <https://agir-outaouais.ca/a-propos/membres/option-femmes-emploi/>

Parlement du Canada – Immigration : l'Accord Canada-Québec.
https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/201189E

Piché, V. (1978), *La sociologie des migrations au Québec*, *Canadian Studies in Population*, vol.5, Université de Montréal, Québec, pp. 37-53.

Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires 2018-2019 :
<https://www.mtess.gouv.qc.ca/sacais/soutien-financier/action-communautaire/portrait-du-soutien-financier.asp>

Purtschert, P. et Meyer, K. (2009). *Différences, pouvoir, capital. Réflexions critiques sur l'intersectionnalité*, dans *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Actuel Marx, confrontation.

Putnam, R (2000). *Bowling seul: l'effondrement et la renaissance de la communauté américaine*. New York: Simon et Schuster

Reichhold S. (2010). *L'action communautaire au service de la population ou de l'État?* In *Nos diverses cités*. N7, P39-44

Reichhold, S. et A. Jacob, 2012. *Intégration des immigrants: un problème de ressources ou de finalités* Relations, no 757, p. 36-37.

Reichhold S. (1999). *Le rôle et l'action des organismes communautaires dans l'accueil et l'intégration des personnes réfugiées et immigrantes au Québec*. In Les politiques d'immigration et d'intégration au Canada et en France analyses comparées et perspectives de recherche. M.McAndrew,A.-C Decouflé et C.Ciceri (réd.)

Relance Outaouais Inc - <https://larelance.ca/>

ROCHER, G. (1997). *Du pluralisme à l'égalitarisme* , Le Devoir, 18 décembre, p. A-7

Roy, S. N. (2009). L'étude de cas. Dans B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale de la problématique à la collecte de données* (5^e éd., pp. 199-225). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Roy, S. (1995), *L'itinérance : forme exemplaire d'exclusion sociale?* Lien social et Politiques – RIAC, vol. 34, p. 73-80.

Safi, M., (2011). *Penser l'intégration des immigrés : les enseignements de la sociologie américaine*, Sociologie, /2 Vol. 2, p. 149-164. DOI : 10.3917/socio.022.0149

Service Intégration Travail Outaouais - <http://sito.qc.ca/> - consulté le 14 novembre 2020

Watkins, P. G., Razee, H. et Richters, J. (2012). "I'm telling you... The language barrier is the most, the biggest challenge": Barriers to education among Karen refugee women in Australia. *Australian Journal of Education*, 56(2), 126-141.

White, D. (Dir), Dufresne, J, Brum Schappi, P. et coll. (2008a). *La mise en œuvre de la Politique de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire dans le champ Emploi*, Université de Montréal: CPDS, 89 pages/ www.evalprsac.com/

WONG, S. K. (2000). *Acculturation and Chinese delinquency* , dans L. Driedger et S. S. Halli (dir.), *Race and Racism: Canada's Challenge*, Montréal, McGill University Press, p. 235-252.

Zhu, N. et Helly, D. (2013). *L'inégalité, la pauvreté et l'intégration économique des immigrés au Canada*. *Canadian Ethnic Studies*, 45(1), 69-93.